

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020**

**DELIBERATION N°2020.00090**

**PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE  
(PROCESS) – CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE, SOCIALE ET  
SOLIDAIRE (CRESS) – SUBVENTION 2020**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 février 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 51

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,  
M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,  
M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Hervé REYNAUD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH,  
M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT  
Le 25 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

03 02 442 24420770-20200214-0202000000

DATE D'APPHICATION : 25 Février 2020

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020**

### **PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROCESS) – CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE, SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS) – SUBVENTION 2020**

Dans le cadre de son projet de territoire 2014 – 2020, Saint-Etienne Métropole a engagé un plan d'actions volontariste pour accompagner et développer les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Le principal enjeu de la politique de Saint-Etienne Métropole dédiée à l'ESS est de maintenir et développer le dynamisme et les emplois de ce secteur.

Cet enjeu se décline en 4 axes :

1. Faciliter l'émergence des projets d'entrepreneuriat ESS,
2. Accompagner la professionnalisation des structures de l'ESS,
3. Favoriser la croissance des entreprises de l'ESS,
4. Promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

L'un des objectifs du troisième axe est le développement du chiffre d'affaires des structures de l'ESS.

Saint-Etienne Métropole déploie une politique volontariste sur la thématique de l'achat public. L'un des objectifs vise à favoriser des rencontres entre donneurs d'ordres et fournisseurs. Différents événements dans l'année sont ainsi organisés dont le point d'orgue est la conférence économique. Ces rencontres permettent aux entreprises d'identifier des marchés potentiels, de se positionner ou de trouver des partenaires économiques pour développer leur chiffre d'affaires.

Dans la continuité de cette dynamique, Saint-Etienne Métropole souhaite organiser une action en 2020 visant à favoriser les partenariats business entre les entreprises de l'ESS et les acheteurs publics et privés. Cette action prendra la forme d'une convention d'affaires type « ESSPRESSO » ou de visites d'entreprises de l'ESS par des acheteurs sous des formats « ESScapades ».

Que ce soit dans le cadre des « ESSPRESSO » ou des « ESScapades », les objectifs visés sont les suivants :

- proposer des rencontres ciblées entre des entreprises de l'ESS et des acheteurs publics ou privés désireux de développer leurs achats responsables,
- permettre aux entreprises de l'ESS de faire connaître leurs compétences,
- permettre aux entreprises de l'ESS de développer des partenariats économiques avec des entreprises « classiques » du territoire et d'être identifiées par les collectivités locales.

En 2020, une cinquantaine de participants sont attendues à l'image des ESSPRESSO 2019.

Ces actions sont portées par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes (CRESS AuRA), cofinancés par la Région et la DIRECCTE.

En plus de l'organisation de ces événements business, la CRESS AuRA accompagnera également Saint-Etienne Métropole à la sensibilisation aux statuts de l'ESS : la CRESS contribuera à l'organisation d'une journée sur le sujet des statuts de l'ESS dont les sociétés commerciales de l'ESS et l'agrément ESUS afin de permettre aux entreprises du territoire Métropolitain d'entrer dans le champ de l'ESS. La CRESS fournira également une prestation de conseil individuel pour 4 entreprises sur le choix de leurs statuts.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une subvention à la CRESS d'un montant global de 4 000 € pour l'année 2020 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et la CRESS, permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV/65748/PROCE de l'exercice 2020.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU